



BUREAU COMMUNAUTAIRE

DU 28 JANVIER 2022



PROCES-VERBAL N°1



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 JANVIER 2022 à 9H
à THOUARS - STATION T - Salle de réunion
Date de la convocation : 20 janvier 2022

Transmis en Sous-
Préfecture le :

Retour le :

Affiché le :

Nombre de délégués en exercice : **18**

Présents : **11**

Excusé avec procuration : /

Absents : **7**

Votants : **11**

Secrétaire de la séance : M. Pierre RAMBAULT

Présents : Président : M. PAINEAU - Vice-Présidents : MM. MORICEAU, DESSEVRES, Mmes BABIN, ARDRIT, LANDRY, MM. RAMBAULT et CHARRE - Conseillers délégués : Mme GUIDAL, MM. DUGAS et ROCHARD.

Excusés avec procuration : /

Absents : MM. CHAUVEAU, BEVILLE, BRUNET, DORET, Mmes GARREAU, GELEE et MAHIET-LUCAS.

Le compte-rendu de la présente séance a été affiché conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.



BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 28 JANVIER 2022 À 9 H 00
Salle de réunion à STATION T

BC.2022-01-28-S01 - SPORTS - PISCINE DE SAINT-VARENT - TARIFICATION POUR L'ACCÈS A L'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE DU 22 FEVRIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2024.

La piscine de Saint Varent va prochainement ouvrir ses portes après 8 mois de travaux.

En effet, la structure devenant vieillissante, il était nécessaire de la rénover pour d'une part, diminuer la consommation énergétique du bâtiment et d'autre part pérenniser ce service devenu indispensable et de proximité pour les habitants du territoire.

Cette réhabilitation va permettre dans un premier temps de répondre aux nouveaux besoins des usagers. En effet, de nouveaux services seront proposés :

- x mise en place de nouveaux cours aquatiques (aqua-training, aqua-fitness et aqua-bike),
- x réservation des cours en ligne,
- x Installation d'un splash pad (aire de jeux d'eau),
- x aménagement de l'extérieur avec un espace de détente et aires de pique-nique.

Celle-ci va également favoriser la venue des scolaires et associations sportives avec un aménagement des vestiaires, de l'entrée du bâtiment et la création d'un local de rangement de matériel.

Pour accueillir les futurs baigneurs, une nouvelle délibération doit être établie pour déterminer les droits d'accès à la piscine.

Pour cette nouvelle période soit du 21 février 2022 au 31 décembre 2024, il est proposé :

→ d'ajouter de nouveaux tarifs :

*pass tout inclus ; pass tout inclus activité aquatique et fitness ; pass aquatique annuel ; pass forme aquatique annuel

*tarifs demandeur d'emploi, étudiant, forfait famille et la carte de 25h

*formule animation adulte et enfant

*location du bassin avec surveillance et/ou avec personnel

Ceux-ci sont déjà appliqués aux BDT, ils permettront aux usagers d'utiliser les pass dans les deux structures.

→ d'augmenter les tarifs entrés unitaires pour la baignade, adulte et enfant et les entrées unitaires activité aquatique.

Cette hausse se justifie par une offre plus conséquente avec l'ajout de nouveaux services.

→ de maintenir la gratuité pour les enfants de moins de 3 ans et le tarif d'entrée des centres de loisirs ;

→ de créer des tarifs pour les comités d'entreprises (100 entrées adulte et enfant).

A propos des centres de loisirs du Thouarsais, une gratuité adulte sera offerte pour 6 enfants conformément à la norme d'encadrement en cours des centres de loisirs sans hébergement.

Les tarifs d'accès à la piscine de Saint-Varent pour la période du 22 février 2022 au 31 décembre 2024 sont définis comme suit :

TARIFICATION POUR L'ESPACE AQUATIQUE Piscine de St Varent

* Adulte : + de 16 ans

** Enfant : 3 à 16 ans

CONTRÔLE D'ACCES	Proposition	TOTAL HT
1 bracelet	5,00 €	
ACCÈS BASSINS		
Pass tout inclus (accès aux bassins et sauna hammam 1 fois par jour + activité aquatique + activité fitness)	540,00 €	469,56 €
Pass tout inclus activité aquatique et fitness (sauna hammam offert)	468,00 €	406,96 €
1 entrée adulte *	4,00 €	
10 entrées adulte *	32,00 €	
Pass aquatique annuel (accès aux bassins 1 fois / jour) de date à date	300,00 €	
1 entrée enfant **	2,50 €	
10 entrées enfant **	20,00 €	
Enfant moins de 3 ans	gratuit	
1 entrée demandeur d'emploi, étudiant	3,20 €	
Carte horaire 25h	78,00 €	
Forfait famille 2 adultes + 3 enfants maximum ou 1 adulte et 4 enfants	10,00 €	
ACTIVITES AQUATIQUES (Aquagym, Aquabike...)		
1 séance	9,00 €	
10 séances	75,00 €	
Pass forme aquatique annuelle (accès aux bassins et sauna hammam 1 fois par jour + activité aquatique)	396,00 €	377,14 €
APPRENTISSAGE - PERFECTIONNEMENT		
1 séance	8,40 €	
10 séances (balisage de 6 semaines)	72,90 €	
Abonnement 10 mois (perfectionnement, 30 cours + 10 entrées)	200,00 €	
OFFRES CE		
100 entrées adulte - CE (bassins)	320,00 €	
100 entrées enfant CE ** (bassins)	200,00 €	
UTILISATION HORAIRE - BASSIN		
2 lignes d'eau de 25m sur 2m50 / heure	41,00 €	
Bassin complet / heure	81,50 €	
UTILISATION HORAIRE COLLÈGES ET LYCÉES		
Bassin complet	41,00 €	
ANIMATION		
Formule animation aquatique adulte	10,50 €	
Formule animation aquatique enfant	5,00 €	
CENTRE DE LOISIRS		
1 entrée centre de loisirs	2,70 €	
LOCATION		
Location horaire de bassin avec surveillance	250,00 €	
Location horaire de l'établissement avec personnel	350,00 €	
Les pass et les 10 séances activités aquatiques sont valables pour la piscine de St Varent et les Bassins du Thouet.		

Le remboursement des pass et carte d'abonnement pourra être sollicité en cas de maladie de plus de 8 mois ou de déménagement sur présentation d'un justificatif.

Il est proposé au Bureau Communautaire :





- x de valider la grille de tarification pour l'accès à la piscine de Saint-Varent sur la période du 22 février 2022 au 31 décembre 2024 ;
- x d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens.

Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.

BC.2022-01-28-DM01 – DECHETS MENAGERS - TARIFS 2022 PORTANT SUR LA LOCATION OU LA VENTE DE MATÉRIEL ET LES PRESTATIONS DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS.

Le service déchets ménagers propose et facture un certain nombre de prestations aux usagers du territoire communautaire. Les tarifs appliqués sont réévalués chaque année. Pour l'année 2022, il est proposé d'appliquer les tarifs présentés dans le tableau ci-dessous.

PRESTATIONS	TARIFS 2021 en € TTC	TARIFS 2022 en € TTC
DÉCHÈTERIES : pour les communes et les professionnels bénéficiant du PASS, paiement forfaitaire par passage sauf déchets valorisables (cartons, verre, papiers, palettes et cagettes en bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, cartouches d'encre, films étirables).	15 €	15 €
DÉCHÈTERIES : pour tous les usagers : Pneus agricoles et PL (hors décret)	22 € / unité	22 € / unité
Pneus VL (hors décret)	5 € / unité	5 € / unité
LOCATION D'UN CAISSON : paiement forfaitaire 10 ou 15 m ³ , sauf gravats = 10 m ³ 1 semaine maximum sans rotation intermédiaire* Mise en place, location...hors traitement <i>*si besoin, facturation complémentaire du kilométrage et du temps passé au réel</i>	116 €	116 €
TRAITEMENT hors location de caisson Gravats « propres » (non souillés par du plâtre) Gravats « sales » (souillés par du plâtre) Tout venant Bois Végétaux Journaux / cartons / ferraille Pneus agricoles et PL (hors décret) Pneus VL (hors décret)	3.30 € / tonne 101.20 € / tonne 142.18 € / tonne 51.50 € / tonne 23 € / tonne Gratuit 22 € / unité 5 € / unité	3.30 € / tonne 101.20 € / tonne 151 € / tonne 53 € / tonne 24 € / tonne Gratuit 22 € / unité 5 € / unité
PERSONNEL TECHNIQUE	30 € / heure (base compta coût 2019)	30 € / heure (base compta coût 2020)
MATÉRIEL (porteur ou benne)	1.80 € / km (base compta coût 2019)	1.80 € / km (base compta coût 2020)

ÉCOMANIFESTATIONS		
Ordures Ménagères (660 premiers litres gratuits)	0.05 € / litre	0.05 € / litre
Biodéchets	Gratuit	Gratuit
Prêt de colonnes d'apport volontaire pour les déchets recyclables	Gratuit	Gratuit
Prêt de caissons pour les déchets non valorisables	Gratuit	Gratuit
Traitement des déchets non valorisables collectés en caisson	142.18 € / tonne	151 € / tonne
Location gobelets lavables :		
 250 gobelets de 30 cl	10 €	10 €
 250 gobelets de 15 cl	10 €	10 €
 2 lots de gobelets (250 gobelets de 30 cl et 250 gobelets de 15 cl)	15 €	15 €
 Gobelet perdu par les organisateurs de manifestations	1€ / gobelet	1€ / gobelet
Transport, mise en place et retrait des contenants (Temps passé et km parcourus aller-retour)	30 € / heure (base compta coût 2019) + 1.80 € / km (base compta coût 2019)	30 € / heure (base compta coût 2020) + 1.80 € / km (base compta coût 2020)
Remplacement du matériel détérioré :		
- Bacs roulants à ordures ménagères 140 litres	30,00 €	30,00 €
- Bacs roulants à ordures ménagères 240 litres	36,00 €	36,00 €
- Bacs roulants à ordures ménagères 360 litres	46,00 €	46,00 €
- Bacs roulants à ordures ménagères 660 litres	123,00 €	123,00 €
- Bacs roulants emballages 360 litres	78,00 €	78,00 €
- Bacs roulants emballages 660 litres	151,00 €	151,00 €
- Nettoyage des bacs impropres au moment de la restitution (forfait)		10 €
BADGE DECHETERIES / ACCES AUX COLONNES OMR		
Renouvellement du badge en cas de perte/vol ou détérioration (perforation) (selon les conditions définies dans le Règlement de collecte)	10 € / badge	10 € / badge
REPLACEMENT DE BACS DE COLLECTE (selon les conditions définies dans le Règlement de collecte)		
Livraison des bacs	30,00 €	30,00 €
Fourniture de bacs roulants de volume 140 litres	30,00 €	30,00 €
Fourniture de bacs roulants de volume 240 litres	36,00 €	36,00 €
Fourniture de bacs roulants de volume 360 litres	46,00 €	46,00 €
Fourniture de bacs roulants de volume 660 litres	123,00 €	123,00 €
Fourniture de bacs roulants EMBALLAGES de volume 140 litres	30,00 €	30,00 €
Fourniture de bacs roulants EMBALLAGES de volume 240 litres	36,00 €	36,00 €

Fourniture de bacs roulants EMBALLAGES de volume 360 litres	46,00 €	46,00 €
Fourniture de bacs roulants EMBALLAGES de volume 660 litres	151,00 €	151,00 €
Coût supplémentaire pour les bacs roulants avec un dispositif de verrouillage du couvercle (quel que soit le volume du bac)	15,00 €	15,00 €
Fourniture de puces électroniques seules (sans bacs)	1,60 €	1,60 €
Fourniture d'un couvercle pour bacs roulants de volume 140 litres	3,60 €	3,60 €
Fourniture d'un couvercle pour bacs roulants de volume 240 litres	5,30 €	5,30 €
Fourniture d'un couvercle pour bacs roulants de volume 360 litres	10,60 €	10,60 €
Fourniture d'un couvercle pour bacs roulants de volume 660 litres	16,50 €	16,50 €
Fourniture d'un jeu de roues (incluant 2 roues / axe / support de roue) pour bacs roulants de volume 140 litres	4,70 €	4,70 €
Fourniture d'un jeu de roues (incluant 2 roues / axe / support de roue) pour bacs roulants de volume 240 litres	4,80 €	4,80 €
Fourniture d'un jeu de roues (incluant 2 roues / axe / support de roue) pour bacs roulants de volume 360 litres	5,50 €	5,50 €
Fourniture d'un jeu de roues (incluant 4 roues dont 2 minimum avec freins / axe / support de roue) pour bacs roulants de volume 660 litres	25,30 €	25,30 €
Fourniture des fixations de couvercle pour bacs roulants 140 L ou 240 L	0,10 €	0,10 €
Fourniture des fixations de couvercle pour bacs roulants 360 L	0,10 €	0,10 €
Fourniture des fixations de couvercle pour bacs roulants 660 L	1,20 €	1,20 €
Fourniture d'un bouchon de vidange pour bac roulant 660 L	1,20 €	1,20 €
LOCATION BROYEUR A VEGETAUX PAR LES COMMUNES (participation aux frais d'entretien)		
Si la commune organise au minimum une opération de broyage pour les usagers dans l'année ;	25 € pour 4 h d'utilisation réelle (Réf. Compteur)	25 € pour 4 h d'utilisation réelle (Réf. Compteur)
Si aucune organisation d'opération broyage pour les usagers dans l'année.	75 € pour 4 h d'utilisation réelle (Réf. Compteur)	75 € pour 4 h d'utilisation réelle (Réf. Compteur)
SERVICE DE LOCATION D'UN KIT DE COUCHES LAVABLES	15 € / mois	15 € / mois

PRESTATIONS	TARIFS 2021 en € TTC	TARIFS 2022 en € TTC
Composteur individuel en bois 300 litres	16 €	16 €
Composteur individuel en bois 600 litres	18 €	18 €

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- x D'adopter les tarifs présentés,
- x De donner pouvoir au Président ou à la Vice-Présidente ayant délégation pour signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.